Les faux billets des fascistes hongrois

LEUR FABRICATION COUTA UN MILLIARD 1/2 AU PRINCE WINDISCHGRAETZ

Les journaux hongrois précisent que l'organisation et la fabrication des faux billets coûtèrent un milliard et demi au Prince Windischgraetz.

D'autre part, le communiqué officiel sur cette affaire publié à Budapest dit notamment que le 28 décembre, deux délégués de la Banque de France et de la Sûreté parisienne se sont présentés à la Préfecture de police ; ils ont pu participer dans la mesure autorisée par la législation judiciaire à l'enquête de la police de Budapest.

Le compte rendu de cette enquête fait ressortir que l'idée de la falsification vient du Prince Windischgraetz qui en avait déjà décidé l'exécution antérieurement.

En alléguant des buts patriotiques il a réussi à obtenir l'aide du chef de la police d'Etat Nadosy, ainsi que celle d'un employé de l'Institut catographique, Ladislas Gergé.

Le travail fut commencé provisoirement dans l'Institut cartographique et Gergé entreprit la fabrication des clichés avec l'aide de quelques employés de cet Institut. Le papier nécessaire n'ayant pu être trouvé à l'intérieur du pays, Gergé fabriqua du papier avec ses complices dans un caveau de l'Institut, en utilisant du papier à moitié travaillé qu'il s'était procuré en Allemagne.

L'impression des faux billets eut lieu dans le caveau et fut terminée fin septembre.

QUARANTE-NEUF FOIS MARIÉ

Un message Central News de New-York, annonce l'arrestation de John Weidemeirer, accusé de bigamie. Il ressort des déclarations de l'une de ses victimes, Mrs Brooks, violoniste de profession, que l'inculpé a contracté 48 mariages illégitimes. On estime généralement que Weidemeirer n'a pas escroqué moins d'un million de dollars à ses conjointes successives.

UN CONSCRIT, HAUT DE 3 PIEDS

On annonce de Metz, que Lucien Reyter, de Soetrich, qui vient de passer devant le conseil de revision, est sans doute le plus petit conscrit de France.

Il ne mesure, en effet, que 92 centimètres. Ce petit homme est le fils d'un mineur. Il a cinq frères et cinq sœurs, dont le plus jeune à cinq ans. Tous ont une taille normale.

LA GUÉRISON DE LA LÈPRE

Un médecin indien a découvert un vaccin pour la guérison de la èpre. Plusieurs membres du congrès scientifique indien, qui se tient actuellement à Bombay, ont déclaré que les résultats déjà obtenus, grâce à ce vaccin, sont remarquables.

MÉDAILLE DU MAROC POUR 1925

M. Painlevé, ministre de la guerre, vient de faire signer au Président de la République un décret, accordant la médaille coloniale avec l'agrafe du modèle actuel, mais en vermeil et comportant l'inscription « Maroc 1925 » à tout le personnel militaire, européen et indigène, ayant servi entre le 15 avril et le 31 décembre 1925 dans la partie de la zone des opérations, dont la limite arrière est la suivante :

« la route incluse Arboua Mechra El Ksiri, le cours du Sebou, la limite ouest du territoire de Fez-Nord jusqu'à la voie ferrée incluse Meknès-Fez, la voie ferrée et route incluse Fez-Taza-Guercif, puis la Moulouya. »

Pourront également prétendre à cette distinction :

a) Le personnel des sociétés de secours aux blessés militaires acréditées auprès du département de la guerre remplissant les conditions prévues par l'article premier.

b) Les indigènes marocains qui, ayant fait partie des Goums mixtes marocains, des troupes marocaines, les Maghzen, des groupes de partisans ou des convois auxiliaires, auront été l'objet d'un rapport spécial de leur chef en vue de leur faire obtenir cette distinction, pour avoir été blessés ou s'être distingués au cours des opérations.

DERNIÈRE HEURE SPORTIVE

LA RENCONTRE DE BOXE PARIS-NORD

3 PARISIENS ONT REMPORTÉ TROIS VICTOIRES, LES AMANDINOIS, UNE

Hier après-midi, au gymnase Christann, a eu lieu la rencontre de boxe Paris-Nord entre les représentants de différentes salles parisiennes et les membres du Boxing-Club Amandinois.

La rencontre qui comportait cinq matches de six rounds de 3 minutes, a vu la victoire de Paris par trois victoires à une, le cinquième match n'ayant pu avoir lieu par suite du forfait de l'Amandinois Delmotte, blessé.

Voici les résultats technique : Dussol (Paris) bat Gilles (St-Amand) aux points. Prudhomme (Paris) bat Gillard St-Amand) aux points. Torier (Paris) bat Delcourt (St-Amand) aux points. Denis (St-Amand) bat Yriond disqualifié au 6e round. En face du parisien Kunter aîné, Delmotte avait été remplacé par Citony qui fut mis knock-out au 2e round.

ROUBAIX

BUREAUX : 20, Grande Place. Téléph. 9-51
DEPOT DE VENTE : 78, Grande-Rue

LES MEFAITS DE L'ALCOOL

Des agents du 5e arrondissement ont dû conduire au dépôt de sûreté un nommé C... Alphonse, 65 ans, journalier, demeurant en garni, rue des Longues-Haies, et qui, étant en état manifeste d'ivresse causait du scandale dans la Grande-Rue.

La même aventure est arrivée à M. D... Théophile, 50 ans, teinturier à Mouscron, qui donnait des signes de détresse rue du Moulin.

Des procès-verbaux seront rédigés à la charge de ces deux disciples de Bacchus.

LE SENS UNIQUE

Pour infraction à l'arrêté municipal le prescrivant, M. S... Paul, 34 ans, chauffeur, rue de Beaumont, sera poursuivi.

BOCK MEYERBEER VENDEZ .... LE BOCK

FUNERAILLES CIVILES

On nous informe de la disparition de Mme Hortense Favorel, veuve en premières noces du citoyen Henri Terryn et en secondes noces du citoyen Jules Kimpe, décédée à Roubaix le 9 janvier 1926, dans sa 68e année.

Ses funérailles civiles auront lieu le mardi 12 courant à 3 heures précises.

L'assemblée à la maison mortuaire rue de la Lys 7 à 14 h. 45.

ANCIENS COMBATTANTS REPUBLICAINS

L'assemblée générale de la Section se tiendra Dimanche 17 janvier, à 11 heures 30, au Café Behiels, 20, Grande-Place.

L'ordre du jour comporte la discussion et l'adoption des statuts, ainsi que l'organisation de la tournée de propagande à entreprendre dès la deuxième quinzaine de janvier dans les divers quartiers de la ville.

Cette propagande s'exercera sous la forme de réunions publiques et contradictoires, où seront conviés tous les anciens combattants.

Avez-vous pensé à lire en 2e page
Pauvre Petiote ?

Ceux qui, comme nous, considèrent qu'ils ne doivent pas être les complices des organisations fascistes, après l'exposé qui leur sera fait verront où est leur place et leur devoir.

Le Secrétaire : VERPLANCKE.

ETAT CIVIL

NAISSANCES. — Marie Grivillers, à Croix. Gisèle Duthoit, à Wattrelos. — Paul Logé, rue de la Planche Trouée, cour Florin. — Gabriel Logé, rue de la Planche Trouée, cour Florin. — Jean Verwest, rue Pierre-de-Roubaix 62. — Guy Robert, rue Corneille 13 — Urbain Verfaille, rue d'Alger, 98, cour Scherperel, 5. — Robert Fauvarque, rue Rollin prolongée 9. — Monique Wibaux, rue de Cassel 9.

DECES. — Victor Cousin, 32 ans, rue Pasteur 29, Lys. — Joséphine Quéhen, 79 ans, rue d'Inkerman 58. — Andréa Leclercq, 2 9ans, rue des Longues-Haies 92. — Hortense Favorel, 67 ans, rue de la Lys 7. — Léopold Absil, 79 ans, rue Marie-Buisine 107 bis, cour Lallemand Dubar 1.

TOURCOING

BUREAUX : 2, Place de l'Hôtel-de-Ville — Téléphone 9-85 —

La fête annuelle des anciens élèves du Lycée

Samedi à 18 heures a eu lieu dans la salle des fêtes du Lycée de Tourcoing, l'assemblée générale de l'Association des Anciens Elèves du Lycée, sous la présidence de M. Maurice Dubrulle, vice-président et de M. Labbé, proviseur.

Lecture du rapport moral a été faite par M. G. Mangin, secrétaire général et le rapport financier par M. G. Broways, qui fut approuvés. On procède ensuite à l'élection de nouveaux commissaires. Sont élus : MM. Dermies, F. Desrousseaux, Dessoubries, Flemiau, Huisman, Morel, G. Piat.

Quelques vœux sont déposés : ils seront discutés en commission. M. Dubrulle adresse ses remerciements à M. Labbé, proviseur pour la sollicitude qu'il apporte à l'Association, il excuse M. Lehoucq, président.

LE BANQUET

A 20 heures 30, a eu lieu dans la salle des fêtes du Grand-Café, Grand'Place, un magnifique banquet, sous la présidence du sympathique trésorier M. Georges Browaeys, entouré de MM. Edmond Salembien, adjoint au maire, membre de l'Association ; Labbé, proviseur ; Beltète, professeur ; G. Mangin, secrétaire, Hiiffely ; Vautier et Houplin, professeurs ; Flemmiau, Vendenbulque, Morel, de la Commission.

Le banquet fut servi avec maestria par les soins de M. Delattre, propriétaire du Grand-Café, pendant le dîner un magnifique orchestre s'est fait entendre sous la direction de M. Duponchelle.

Au dessert, M. Georges Browaeys, prend la parole, il excuse tout d'abord MM. Lehoucq, président ; Urbain Robbe et Dubrulle, vice-présidents, empêchés ; rend hommage au dévoué professeur M. Labbé et félicite le premier élève de France, Vandermesch, 1er prix de composition et langue française.

C'est une juste récompense de votre dévouement M. le proviseur. Merci dit-il à l'ami dévoué, Edmond Salembien, adjoint au maire de Tourcoing, d'être venu représenter l'administration municipale et de son dévouement envers l'Association.

Il rend également hommage aux dévoués professeurs du Lycée et aux membres de l'Association, pour leur bonne camaderie. Il lève son verre à la prospérité de l'Amicale, à l'administration municipale et aux familles.

M. Labbé, proviseur, remercie le sympathique trésorier des belles paroles qu'il vient de prononcer et rend hommage à l'œuvre philanthropique de l'Association des anciens du Lycée de Tourcoing.

Il dit toute sa reconnaissance à l'ami Ed. Salembien, l'actif adjoint aux finances, pour son appoint précieux à ses anciens professeurs et camarades du Lycée.

Il dit combien lui aussi, il a été heureux de voir la dernière distribution des récompenses, M. G. Dron, sénateur-maire, remettre lui-même la plaquette de la ville de Tourcoing à son élève M. Vandermersch.

M. Edmond Salembien, adjoint, prend à son tour la parole au nom de l'administration municipale. Il excuse tout d'abord M. le docteur Dron, sénateur-maire de n'avoir pu assister à cette fête des anciens du Lycée, tous de bons et loyaux camarades, qui se suivent et s'entraident dans tous les besoins de la vie.

Tous les amis sont là, dit-il, les vieux, ceux du premier âge et des études. En commun, nous avons usé nos fonds de culotte sur les bancs du Lycée, que dis-je, nos robes, puisqu'à 5 ans j'y faisais une entrée étonnée et ravie. En commun, nous avons fait l'espoir ou le désespoir de nos maîtres.

Je reconnais volontiers que j'aurais pu et du y faire preuve d'un zèle profitable... J'étais jeune et je ne savais pas ! Mais puisqu'aussi bien je n'entends pas faire un cours de morale à l'usage de ceux qui forment ici leur avenir, soyez simplement les confesseurs de mon sincère repentir. Hélas j'ai compris plus tard que dans la lutte pour la vie, plus on a de connaissances mieux on est armé.

Je suis cependant fier de dire que j'ai au moins conservé le souvenir vivace des amitiés que j'ai contractées sur le banc du Lycée.

Dans cet esprit et en ma qualité de représentant de l'administration municipale, je salue notre trésorier M. Browaeys, mon vieil ami chez qui j'ai toujours rencontré une communauté d'idées et d'affection.

Au nom de la Municipalité, j'apporte nos hommages et nos remerciements à M. le Proviseur, à MM. les professeurs qui se dévouent dans l'accomplissement d'une tâche quelquefois ingrate et j'assure tous mes anciens camarades de notre sympathie entière et active.

Notre adjoint est chaudement applaudi par toute l'assistance par des bans et des vivats.

Après une invitation du camarade Léon Huisman, membre de la Commission, aux anciens élèves du Lycée, à assister assidûment à toutes les réunions pour le bien et la prospérité de l'Association, la fête se termina au milieu de la plus franche camaraderie, par des chansons et la danse.

BLESSÉ D'UN COUP DE COUTEAU

Dans la nuit de samedi à dimanche, un peu après minuit, Saintenoy Georges, 32 ans, demeurant 31, rue des Girondins, a, au cours d'une discussion avec le nommé Fleurman Julien, domicilié 115, rue du Moulin, porté à celui-ci un coup de couteau.

Atteint au côté gauche du thorax, Fleurman a été transporté dans un estaminet voisin du lieu où la scène s'est produite où, après avoir reçu les soins de M. le docteur Desbonnet, il a été dirigé sur l'hôpital.

Quelques heures plus tard, Saintenoy a été arrêté et mis à la disposition de M. Bonvet, commissaire de police du 2e arrondissement, qui le fera déférer au Parquet.

ACCIDENT DE ROULAGE

M. Delbecquie Victor, messager, rue de Mulhouse, se trouvait avec son attelage rue du Haze. Pour une cause inconnue les chevaux se mirent à reculer et l'arrière du véhicule est allé briser la vitrine de la maison portant le numéro 22 de cette rue.

Les dégâts sont évalués à 600 fr.

IVRESSE ET REBELLION A AGENT

Dans la soirée de samedi, vers 18 h., l'agent Vandamme Camille rencontrait boulevard Gambetta, Vandestienne Théophile, 26 ans, Venderplanck Jules, 29 ans, et Vanderplonck Emile, 32 ans, tous trois domiciliés à Halluin, lesquels étaient en état d'ivresse et causaient du scandale. Invités au calme par cet agent, ils répondirent par des outrages. Aidé d'un de ses collègues, le représentant de l'autorité put conduire au poste les énergumènes. Ceux-ci ont été écroués et gratifiés d'un procès-verbal par M. Sabaterie, commissaire de police du 1er arrondissement.

AUTO CONTRE AUTO

Une collision s'est produite à 12 h. 30 à l'angle des rues Ch. Wattinne et Saint-Vincent-de-Paul, entre l'auto de M. Eugène Delporte, 54, rue de Roubaix, et celle de M. Pierre Ronneau, rue Verte.

Des dégâts matériels ont été occasionnés de part et d'autre.

M. QUEVERUE, 39, rue de Gand
Postes G. M. R. — Haute-Parleurs BRUNET

POUR LES VIEILLARDS DE L'HOSPICE

Les vieillards de notre hospice sont bien gâtés. Il y a quelques jours un régal leur était offert avec le produit des quêtes faites à leur profit, l'année dernière, par le Comité des fêtes du Virolois. Hier dimanche, ils ont été favorisés des dons du Comité Philanthropique des Phalempins que préside M. Kindts qui leur a envoyé du vin, des gâteaux, du tabac.

Pour la circonstance le menu avait été arrangé en conséquence et la plus grande joie n'a cessé de régner dans les réfectoires pendant les repas.

Les membres du Comité Philanthropique des Phalempins ont rendu visite aux hospitalisés vers midi. MM. Emile Kindts, président ; Scrive, président d'honneur ; Jouvenez, vice-président ; Deleplanque, trésorier ; Vandermarlière, adjoint au maire ; Paris et Gilaing, conseillers municipaux ; Raghe, commissaire, sous la conduite de M. Jules Lahousse économe, ont fait le tour des réfectoires, où la plus grande joie n'a cessé de régner parmi les convives.

Le geste généreux des membres du Comité Philanthropique des Phalempins mérite d'être encouragé : qu'ils en soient félicités et souhaitons que leur geste généreux soit renouvelé.

NECROLOGIE

Nous apprenons la mort à l'âge de 57 ans, de M. Jules Roussel, sergent de ville en retraite, titulaire de la médaille d'honneur de la police et membre de la « Solidarité Républicaine » section de la Croix-Rouge.

Les funérailles auront lieu le mardi 12 janvier.

Réunion à la maison mortuaire 23 rue Thiers, (anciennement rue du Midi), à 8 h. 15.

Nous adressons à sa famille nos plus sincères condoléances.

RÉUNION DE LA COMMISSION SCOLAIRE

La Commission scolaire s'est réunie le dimanche 10 janvier, à la Mairie, sous la présidence de M. A. Parsy, délégué à l'instruction publique.

Etaient présents, MM. Deborgher, Cailliau, Laurent, Nys, conseillers municipaux, M. Hermant, Mme Spéder, délégués cantonaux.

Quelques personnes responsables avaient été convoquées pour répondre des absences non motivées de leurs enfants, à l'école, en décembre.

En exécution des articles 12 et 13 de la loi du 28 mars 1882, quelques sanctions ont été prises pour plusieurs d'entre elles, mais la commission a constaté avec plaisir une amélioration sensible de la fréquentation scolaire.

THÉATRE MUNICIPAL

Ce soir lundi 11 janvier, à 8 heures, soirée populaire à prix réduit. Irrévocablement dernière représentation du grand succès « La Bayadère », opérette à grand spectacle en 3 actes musique de E. Kalmann.

— Jeudi 14 janvier, à 8 h. 15 très précises, soirée de gala du jeudi tournée Baret « L'Avare », comédie en 5 actes de Molière et le « Médecin malgré lui », comédie en trois actes de Molière.

L'INSTITUT COLBERT A L'EXPOSITION DE GRENOBLE

Le diplôme de grand prix accordé à l'Institut Colbert par le jury de l'Exposition Internationale de la Houille Blanche vient d'être complété par récompenses suivantes :

M. Selosse, chef d'Atelier, Ecole Pratique de Tourcoing, diplôme d'honneur.

M. Warhem, contremaître, Ecole Pratique de Tourcoing, médaille de bronze.

FEDERATION NATIONALE DES COMBATTANTS REPUBLICAINS

Les adhérents qui seraient libres aujourd'hui lundi 11 janvier sont priés de se trouver à la gare centrale à 13 h. 45. pour assister à l'arrivée du corps de Franchomme Kléber, soldat au 6e régiment de chasseurs à cheval «mort pour la France ».

BAINS MUNICIPAUX

Pour cause de réparations, les Bains Municipaux seront fermés le Mardi 12 janvier.

FUNERAILLES DE M. Jules ROUSSEL

Vous êtes priés d'assister aux funérailles de M. Jules ROUSSEL, sergent de ville en retraite, titulaire de la Médaille d'honneur de la police, qui auront lieu le mardi 12 janvier courant à 8 h. 30, en l'église Saint-Christophe.

Réunion à la maison mortuaire 98, rue Thiers, (anciennement rue du Midi) à 8 h. 15.

Il ne sera pas envoyé de faire part cet avis en tenant lieu.

MARCQ-EN-BARŒUL

UN GRAVE ACCIDENT D'AUTO

Samedi 9 janvier, vers midi 10, un ouvrier meunier, Guilbert Adolphe, 65 ans, travaillant chez Catry frères, minotiers rue de Lille, à Marcq-en-Barœul, regagnait son domicile rue du Lazaro, 14, audit Marcq, en suivant le trottoir de la rue de Lille, mais arrivé en face de la rue du Quai, il fut tamponné par le camion-auto n. 495 D-6, appartenant à M. Dewavrin, rue Archimède, à Roubaix et conduit par le chauffeur François Lesner, 24 ans, demeurant à Roubaix, rue de Flandre, 115.

L'ouvrier Guilbert, relevé par des témoins de l'accident, fut transporté chez le docteur Masson, qui a constaté une blessure très grave à la tête et au visage.

D'après l'enquête faite par la police, il s'en suivrait que le chauffeur aurait freiné violemment pour éviter d'écraser le petit Marcel Vandromme, âgé de 5 ans, rue de Lille, 47, qui traversait sans souci la chaussée à deux mètres du camion.

Les responsabilités sont à rechercher.

ETAT-CIVIL. — *Naissances.* — Jeanne Dumas, rue du Dépôt, 114. — Clément Dierick, rue de l'Ermitage, 91. — Ginette Courtaud, rue Jeanne d'Arc, 43. — Laure Meganck, rue Pasteur, 154.

Publications — Arthur Delanghe, manœuvre et Blanche Fichelle, ménagère. — Simon Billaul, mécanicien et Agnès Carlier, s. p. — Victor Decloedt, chauffeur et Bénisse De Beil, dévideuse. Gustave Brutin, journalier et Suzanne Loridan, étirageuse. — Lucien Novareze, mécanicien et Maria Martens, rangeuse.

Décès. — Ferdinand Lesaint, 69 ans, rue de la Rianderie, 185. — Marie-Thérèse Béeert, 74 ans, rue du Lazaro, 44. — Auguste Craeynes, 63 ans, rue du Lazaro, 44. — Rose Desware, 70 ans, Place, 27. — Jean Timmerman, 72 ans, rue du Lazaro, 44.

ASPIRINE "USINES du RHÔNE"

BONDUES

ETAT-CIVIL. — Naissances. — Noyez Renée au Jambon. — Ducoulombier Raymonde au Jambon. — Destombes Marie au Cheval blanc.

Publications — Dekeyse Julien et Wagnon Céline. — Vandendriesse Jules et Thioux Florentine.

Décès — Renier Gustave, 3 mois 25 jours, rue César Lauridan.

LILLE

LE COIN DES ACCIDENTS

TOMBEE DU TROISIEME ETAGE

Mlle Hélène Théret, 20 ans, servante chez M. Lucien Lobry, 4, rue de la Chambre-des-Comptes, est tombée accidentellement, croit-on, dans la rue, d'une fenêtre du troisième étage. Relevée par des passants, elle a été transportée à l'Hôpital Saint-Sauveur, dans l'auto de son patron, accouru sur les lieux. Mlle Théret a des fractures graves du bassin et du bras.

UN COUP DE TAMPON

Vers 9 heures 30, un camion attelé d'un cheval, de la maison Haquette et Stordeur, rue Brûle-Maison, 149, conduit par le charretier Louis Hobery, demeurant 44, rue des Débris-Saint-Etienne, a été heurté rue Basse par un tramway K, qui arrivait en sens inverse. Sous la violence du choc, le conducteur fut projeté de son siège sur la chaussée.

Relevé avec une luxation de la hanche gauche, M. Hobery a été conduit à l'Hôpital Saint-Sauveur.

UNE COLLISION

Un tramway Mongy est entré en collision à 17 h. 30, rue de Lannoy, avec un camion attelé de la maison Deronq, conduit par le charretier Duthoit.

L'un des chevaux a été blessé et les véhicules ont subi des dégâts matériels.

Tribunal Correctionnel

Blessures par imprudence. — 50 fr. d'amende à M. Leire, demeurant à Mont-Saint-Amand, près Gand, pour avoir renversé le 8 juin dernier, à Mouvaux, au coin de la rue Galliéni et du Nouveau Boulevard, un cycliste qui fut légèrement blessé et qui obtient 1.000 fr. de dommages-intérêts.

— Le même Leire, le 12 août au lieu dit « La Forgette » près Mouvaux renversait un piéton. Le tribunal admettant qu'il y avait responsabilité partagée condamne Leire à 100 fr. d'amende et 1200 fr. de dommages-intérêts à la partie civile.

— Le 28 août dernier, Joseph Massar, passant en vélo sur le pont supérieur fut tamponné par le car G, conduit par le wattman Eugène Faure. La Compagnie soutient que la responsabilité de l'accident incombe au cycliste, le tribunal ne partage pas cette façon de voir : Faure est condamné par défaut à 50 fr. d'amende, à 3.000 fr. de provision et M. le docteur Leclercq est chargé d'évaluer la réduction de capacité.

Infraction au code de travail. — Le 28 septembre dernier, un inspecteur du Travail, faisant une visite dans les chantiers du nouvel Hôtel de Ville, constata que des ouvriers faisaient des heures supplémentaires et que le tableau réglementaire des heures de travail n'était pas affiché. M. Guillin, entrepreneur, à Paris, poursuivi pour infraction au Code du Travail, comparaissait hier devant le Tribunal correctionnel. Me Lamarre-Dicquot, du barreau de Paris, qui était au banc de la défense, dépose des conclusions demandant l'incompétence du Tribunal, le délit devant relever de la simple police.

Pour le second chef de l'inculpation, le cessionnaire de l'entreprise de la pose des tuiles pour laquelle les ouvriers faisait des heures supplémentaires, étant M. Huyghe, l'avocat réclama l'acquittement de son client.

Le jugement est mis en délibéré.

Le pillage de la gare de Rouges-Barres. — Cette affaire revenait hier pour la plaidoirie de Me Olivier, défenseur de Camille et Clovis S... et de Emile D... qui sont inculpés de recel. Le jugement pour tous les inculpés est mis en délibéré.

CARNET

Monsieur et Madame DELANNOY-DIEDRICHS, 227, rue Léon-Gambetta, sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils Pierre.

PETITES NOUVELLES

UN VAGABOND. — En gare de Lille, la gendarmerie a arrêté un vagabond du nom de Jean Coatannar, 21 ans, sans domicile fixe ni moyens d'existence.

Rappelez-vous...
... que seul de tous les journaux du Nord, le "Réveil du Nord" fait contrôler sa vente :
Une annonce parue ici vaut plus qu'un million de prospectus.

DOUAI

RENVERSÉE PAR UNE MOTO

M. Jean Winscart, représentant de commerce à Dechy, passait à motocyclette sur la Grande Place. Sa machine roulait à allure modérée. A ce moment, une dame Zélie Dereux, 50 ans, servante, demeurant sur cette place, traversait la chaussée. Elle venait de passer devant le motocycliste quand elle eut un mouvement de recul inconscient qui la jeta sur la machine. Renversée, la pauvre femme dans sa chute se blessa légèrement à la tête et le choc lui occasionna diverses contusions sur le corps. Relevée et transportée par des témoins de l'accident et M. Winscart, Mme Dereux y reçut quelques soins, après quoi elles fut reconduite à son domicile.

LE VAGABOND ARMÉ

Marcel Menier, 23 ans, originaire d'Orchies, sans profession, ni domicile, errait aux environs de la gare. Des gendarms en tournée l'arrêtèrent. Il avait sur lui un couteau à cran d'arrêt. Menier a été déféré au Parquet, sous l'inculpation de vagabondage et de port d'arme prohibée.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

SOMAIN

UN POLONAIS IVRE MEURT AU VIOLON MUNICIPAL

Des gendarmes en tournée, rencontraient sur la route de Bruilles-lez-Marchiennes, à Villers-Campeau, un individu en complet état d'ivresse. Les pandores emmenèrent l'homme au violon municipal de Somain.

Le lendemain, tandis qu'on s'apprêtait à l'interroger, on constata que le malheureux était en proie à une fièvre intense. Le docteur Brabant mandé aussitôt, arriva en hâte mais trop tard, l'infortuné avait succombé.

C'est un sujet polonais du nom de Julihu Salespchki, don l'état-civil est incomplet.

Le corps du pauvre diable a été transporté à la Morgue.

AUBY

INTERVENTION A LA BASTONNADE. — Le polonais Stanislas Sloweczyrski, 21 ans, mineur, domicilié au baraquement Urbain, cité du Bon Air, a porté plainte contre son voisin et compatriote Jean Czevinski, 25 ans.

Ayant adressé de véhéments reproches à sa maîtresse, Anna Engler, parce qu'elle rentrait trop tard, Sloweczarski vit soudain surgir son voisin qui armé d'un bâton intervint et lui infligea le suplice de la bastonnade.

FENAIN

BRUTALE RÉPONSE. — Stanislas Ukiga, mineur, demeurant rue du Bosquet, occupe un logement situé au-dessus de celui de Wincenty Szewezyk. Comme son voisin faisait du tapage Szewczyk, vers 10 heures du soir, l'invita à faire moins de bruit. Ukleja descendit furieux et pour toute réponse flanqua à Szewezyk une tripotée, qui obligea ce dernier à recourir aux soins du docteur Collbert.

PECQUENCOURT

LA MAIN AU COLLET. — Adam Krawczyk, 33 ans, mineur, domicilié cité Sainte-Marie, était sous le coup d'un mandat d'amener délivré par le Parquet de Douai.

Le polonais qui est inculpé de coups et blessures a été arrêté et mis à la disposition de M. Caillaud, juge d'instruction.

MIR
savon spécial en paillettes
pour lessives délicates : soieries, lainages et lingerie fine
MIR est économique
MIR n'abîme ni le linge ni les mains

VALENCIENNES

HUIT PERSONNES MORDUES PAR UN CHIEN ENRAGE

Un chien appartenant à M. Albert Dreyfus, négociant, 14, rue de Famars, à Valenciennes, mort le 6 janvier dernier, examiné par un vétérinaire, fut reconnu atteint de rage et tous les animaux qui avaient été en contact avec ce chien furent abattus.

Malheureusement l'animal enragé avait mordu huit personnes : M. Dreyfus, propriétaire du chien et sa dame ; M. Brunet, concierge et sa dame ; Mme veuve Mercier, tous habitant 14, rue de Famars : MM. Henri Jubille, employé de bureau, de meurant au faubourg de Lille ; Laplace Pierre, 28, rue de la Digue, et Paillot, vétérinaire, qui ont dû suivre un traitement à l'Institut Pasteur, à Lille.

LES TRACTS ANTIMILITARISTES

En 1924, la police de Valenciennes avait arrêté le nommé Jean Péronnet, journalier, qui distribuait des tracts antimilitaristes, rue des Canonniers.

L'affaire fut plaidée devant le tribunal correctionnel de Valenciennes, qui se déclara incompétent.

Le Parquet interjeta appel et la Cour d'Appel de Douai, dans une de ses dernières audiences, a condamné Péronnet à un an de prison et 100 fr d'amende.

RESPECT A L'AGENT

Etant ivre, le sieur Célestin Deudon, 64 ans, journalier, 1, rue des Dentellières, a outragé un agent de police rue des Viviers.

Conduit au poste Deudon fut à son réveil, mis à la disposition du Parquet.

les PARFUMS G. LEMOINE
"P'TITE MIE" "MITZO" "MON BÉCOT"
PARFUMS, SAVONS, POUDRE
EN VENTE PARTOUT
LE MEILLEUR PARFUM AU MEILLEUR PRIX

PAS-DE-CALAIS

BETHUNE

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Penin Maurice, apprenti aux constructions métalliques, s'est blessé à la main gauche en perçant une barre de fer. — Emile Tourbillet, manœuvre, au chantier de la Banque de France, a reçu un éclat de brique dans l'œil gauche. — Michel Defrance, ouvrier à la Compagnie du Nord, blessé à la jambe gauche. — Georges Baillon, apprenti aux constructions métalliques, blessé à l'annulaire droit.

ARRONDISSEMENT DE BÉTHUNE

BRUAY EN-ARTOIS

BLESSÉ PAR LA CHUTE D'UNE PIERRE. — Un ouvrier aide-mineur de la fosse n. 3 ter, Auguste Delobelle, 25 ans, demeurant à Bruay rue de Bône, a été blessé sérieusement au genou droit par la chute d'une pierre de 3 à 4 kilos. Il sera tenu à un chomage prolongé.

EN DEPLAÇANT UN MOTEUR DE COULOIRS. — Aidant à déplacer un moteur de couloirs, à la fosse n. 1 des mines de Bruay, le changeur de couloirs Jean Wasylcha, 26 ans, demeurant à Bruay, 25, rue J.-B Petit, eut le talon pris entre le châssis du moteur et un bois de taille : une plaie profonde au pied gauche en est résultée qui oblige le blessé à un chômage de plus d'un mois. Le docteur Dourlens soigne cet ouvrier.

UN DOIGT ÉCRASÉ. — Par suite de la chute d'une pierre de 15 kilos survenue fosse n. 3 ter, des Mines de Bruay, l'ouvrier mineur Martin Winieski, 35 ans, habitant Bruay, 29, rue de Bellevue, a eu l'auriculaire de la main gauche écrasé.

LORGIES

UN CONDUCTEUR IMPRUDENT. — Jeudi matin Mme Mme Debray, directrice d'école à Lorgies, se rendait en vélo à La Bassée lorsqu'elle croisa une voiture. A ce moment survint une autre voiture conduite par M. Flouret, maire de Lorgies. Celui-ci voulut doubler la première voiture, alors que son cheval trottait. Mme Debray n'eut que le temps de sauter en bas de son vélo qui fut sérieusement endommagé par la voiture du maire. Plainte a été déposée à la gendarmerie qui enquête.

HOUDAIN

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Caudrelier Eugène, mineur à la fosse 7, en faisant des pointes au poinçon pour le guidage du puits 7, s'est piqué à l'index droit ; Tison Célestin, mineur à la fosse 7, a été blessé par un caillou de deux kilos environ.

RHUM CHARLESTON

SAINT-POL-SUR-TERNOISE

Tribunal Correctionnel

Coups et blessures. — 16 francs à Pruvost Berte, femme Riquier, 38 ans, cultivatrice et à Roussel François, maréchal-ferrant, demeurant tous deux à Maisnil. Le nommé Régniez Jules, 41 ans, cultivateur, inculpé dans cette affaire est acquitté.

Coups réciproques. — 16 francs d'amend avec sursis à Ranson Julien, mineur et à Pruvost Jeanne, femme Ranson, journalière, tous deux à Frévent.

Infraction à la loi du 8 août et du 8 avril 1893 concernant les étrangers. — 25 fr. d'amende avec sursis à Laire Camille, 40 ans, ouvrier agricole, pour avoir omis de faire à la Mairie de Wormans la déclaration d'usage exigée par la loi.

Infraction à la police sanitaire des animaux. — 16 fr d'amende à Thellier Charles, 55 ans, cultivateur à La Parcq.

EN BELGIQUE

MOUSCRON

DANS LES CHEMINS DE FER. — Nous apprenons la nomination de chef de gare de 1re classe à Courtrai, de M. Vandenberghe chef de gare adjoint à Mouscron. M. Vandenberghe est remplacé par M. Ghoset déjà attaché comme sous-chef à la gare de Mouscron.

Nous nous joignons à leurs nombreux amis pour adresser à MM. Vandenberghe et Ghoset nos félicitations.

MENIN

ASSOCIATION OUVRIERE DES BARAQUES. — Lundi 11 janvier, à 7 heures du soir, aura lieu dans le local habituel, rue de Bousbecque, une assemblée générale pour les membres de l'Association ouvrire des Baraques. Robert Detavernier, échevin de la ville y fera une causerie sur l' « Action politique de la ville et les élections communales prochaines ».

Tous les membres se feront un devoir d'assister à cette réunion.

ETAT-CIVIL. — *Naissances.* — Verfaillie Rose, 7, quai de la Lys. — Leroy Albert, rue d'Ypres, 166. — Develtère Prosper, rue de Courtrai, 110 A. Vandaele Agnès, rue de Courtrai, 110 A. — Devos Elize, rue de Bruges, 95. — Hacha Jeanne, rue de l'Esplanade, 39.

Publication. — Verraes André et Carbonnelle Esther.

Décès. — Verraes Nestor, 16 ans, rue de Bousbecques, 31. — Wauters Pauline, Porte de Bruges, 2. — Verbrouck François, rue Wahis, 128. Verkindre arMie, Porte de Bruges, 2. — Watteyne Pullen, 53 ans, rue de Bruges, 294. — Questier Philomène, Clercken-Houthulst. — Vannoote Léonie, rue de Moorseele, 121.

"Salas-Embrocation"
le seul liniment français sans acide
adopté par tous les Champions pour massages, frictions, etc...
Prévient l'effort et guérit les douleurs, rhumatismes, fractures, ankyloses, etc...
DANS TOUTES LES PHARMACIES

Jeux & Education Physique

ATHLÉTISME

A TOURCOING

PRÉPARATION MILITAIRE DE L'U.S.P. — Cours du 10 au 17 janvier 1926. — Mardi 12, réunion des élèves au gymnase : E. P., sports, théorie sur tir, adjudant-chef Peyraud ; Jeudi 14, réunion maison des amciales, instruction théorique, éducation militaire lieutenant Rinnen ; Vendredi 15, gymnase municipal, E. P. et sports, sergent Leblanc ; dimanche 17, réunion à 8 heures au gymnase, E. P. et tir réduit.

CONCOURS DE COQS

A SIN-LE-NOBLE

Lundi 11 janvier se jouera un 4 de 7 pour 5.000 francs : le Gallodrome de Tourcoing contre Sin-le-Noble. Mise au parc à 17 heures. 594

PHONOGRAPHES et DISQUES PATHE
ACCORDEONS, depuis .... 125 fr
CREDIT, ESCOMPTE, AU COMPTANT
LEVI, 64, rue de Lille, LENS

LA VIE OUVRIERE

A ROUBAIX

CHAMBRE SYNDICALE DES OUVRIERS DU BATIMENT

AUX OUVRIERS EBENISTES. — Les ouvriers ébénistes sont priés d'assister à la réunion générale de la corporation qui aura lieu le mardi 12 janvier à 6 h. 30 précises du soir, à la Bourse du travail 78, boulevard de Belfort.

Ordre du jour : La réponse des patrons

Notre Service de Renseignements

Nos lecteurs sont informés que pour recevoir un renseignement quelconque : points de droit, loyers, dommages de guerre ou culture, jardinage, etc., il leur suffit de couper le dernier en-tête de notre journal et de l'envoyer avec leur nom et adresse bien lisibles, sur la demande de renseignements qu'ils formulent, à M. LE CHEF DU SERVICE DES RENSEIGNEMENTS, 186 bis, rue de Paris, à Lille.

Joindre UN FRANC en timbres-poste pour la réponse.

Les Spectacles à Lille

AUJOURD'HUI LUNDI

GRAND THEATRE. — Relâche.

Mardi : « Mignon », avec Mlles Estève et Purnode ; MM. Lemaire et Scapini-Leroux.

Jeudi et Samedi : « Le Jongleur de Notre-Dame » et le Ballet de « Sylvia ».

Dimanche, en matinée : « Manon », avec MM. Villabella, Simard, Scapini-Leroux, Saint-Près et Mme Victoria Fer ; en soirée : « La Favorite », avec MM. Lemaire, Simard, Scapini-Leroux.

THEATRE SÉBASTOPOL. — Relâche. — Mercredi 13 : « Miss Helyett ».

Samedi 16 : « Grand Mogol ».

Dimanche 17, matinée : « Miss Helyett » ; en soirée : « Grand Mogol ».

VARIÉTÉS. — A 15 h. et à 20 h. 30 : « L'Amour en chemise ».

ALHAMBRA. — A 20 h. 30 : « Le Père Lebonnard ».

PRINTANIA. — A 15 h. 30 et à 20 h. 30 : « Tango Tragique » et « L'Enfant dans la Tourmente ».

THEATRE DE L'UNION. — A 20 h. : « Le Petit Jacques », en une seule fois, à chaque séance, et deux superbes attractions.

AUBERT-PALACE. — A 15 h. et à 20 h. 45 : « Siegfried ».

OMNIA-PATHÉ. — A 15 h. et à 2 0h. 30 : « Les Misérables ».

AU GRAND THEATRE

« MIGNON »

Aucun ouvrage du répertoire d'opéra comique, n'aura connu la vogue de « Mignon ». Cette saison encore, l'œuvre d'Ambroise Thomas, n'a été donnée que devant des salles combles. Demain mardi, ce sera probablement la dernière de « Mignon », avec pour interprètes principaux : Mlles Estève, Purnode, MM. Lemaire et Scapini-Leroux. Rideau à 20 h. 15.

THEATRE SÉBASTOPOL

« MISS HELYETT »

Cette œuvre en 3 actes, qui a pour hauteur Edmond Audran, sera reprise mercredi prochain au Théâtre Sébastopol. On sait le succès qu'y obtint notre troupe d'opérette. Il en sera de même après-demain.

à 3 h. 30 VARIÉTÉS à 8 h. 30
L'Amour en Chemise
FOU RIRE ! Tél. 37.06